REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Direction générale de l'office cantonal de l'enfance et de la jeunesse

Promotion de la vie affective et de la santé sexuelle

La description

Le SSEJ[1] promeut la vie affective et la santé sexuelle dans une perspective positive et scientifique, à la fois de façon collective et individuelle. Elle se réfère à la Convention relative aux droits de l'enfant et s'inscrit en complément à l'éducation donnée par les parents.

« La santé sexuelle est un état de bien-être physique, mental et social dans le domaine de la sexualité. Elle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui soient sources de plaisir et sans risque, libres de toute coercition, discrimination ou violence. » (OMS, 2006).

[1] SSEJ : Service de santé de l'enfance de la jeunesse

Le contexte

Depuis un siècle, le canton de Genève propose des cours d'éducation sexuelle. Depuis 1980, ces cours ont intégré une approche plus holistique et positive de la sexualité.

Dès 2020, une réforme est mise en œuvre pour étendre le parcours en santé affective et sexuelle de la 4P au secondaire II. Elle est fondée sur les standards de l'OMS et le cadre de référence pour l'éducation sexuelle en Suisse romande.

Depuis 2023, les cours d'éducation à la vie affective et à la santé sexuelle font partie intégrante du parcours de santé de l'élève.

Les objectifs

- Promouvoir la santé et le bien-être
- Favoriser une représentation positive et respectueuse de la sexualité
- Apporter des informations objectives et adaptées
- Promouvoir le respect de soi et des autres
- Prévenir les risques[1]
- Informer sur les ressources d'aides et de conseils
- Renforcer l'estime de soi et l'esprit critique

[1] Infections sexuellement transmissibles, grossesses non voulues, violences sexuelles, sexismes et discrimination - notamment en matière d'identité, d'identité de genre et d'orientation affective et sexuelle.

Les principales prestations

Les professionnelles et professionnels du SSEJ délivrent différentes prestations dans le champ de la vie affective et la santé sexuelle :

I. Un programme d'éducation à la vie affective et à la santé sexuelle en milieu scolaire

II. Des entretiens infirmiers et médicaux sur les problématiques liées à la santé sexuelle

III. Une expertise en santé sexuelle :
- accompagnement des jeunes sous mandat judiciaire
- collaboration avec ciao.ch
- formations sur mesure pour adultes encadrants

Programme d'éducation à la vie affective et à la santé sexuelle 2024-25*

- ✓ Cours obligatoires dispensés par des maîtres et maîtresses spécialistes en santé affective et sexuelle (MS-SA) de la **4P au secondaire II** (24 périodes).
- ✓ Programme adapté au niveau de développement et de compréhension des enfants/jeunes dans le respect de l'intimité de chacun et chacune.

	Les cours	Objectifs
4P	**Avec prudence, Avec confiance** 3 périodes[1]	Clarifier et valoriser les connaissances du corps Renforcer les valeurs de respect de soi et de l'autre Reconnaitre et communiquer leur ressenti Favoriser la recherche d'aide et de personnes ressources

[1] Une période correspond à 45 minutes.

Exemple d'une séquence de cours en 4P :

Une fleur est représentée, chaque pétale correspond à une thématique, sur l'une d'elle est écrit "*J'ai le droit de dire ce que je ressens*". Les MS-SA proposent aux enfants de toucher différents matériaux (rugueux, doux, lisse, etc.) et de dire ce qu'ils et elles ressentent et si cela est agréable ou non. Chaque élève est amené à comprendre que les ressentis sont propres à soi et pas nécessairement partagés par tous et toutes. A travers cette activité les notions du consentement et du vivre-ensemble sont déjà abordées.

6P	**Histoire de la vie I (d'où je viens ?)** 4 périodes	Apporter des connaissances scientifiques sur l'anatomie Renforcer les compétences face aux violences sexuelles Développer l'ouverture aux autres et à la diversité Développer l'esprit critique et connaissance de ses droits
7P	***Histoire de la vie II (que se passe-t-il ?)*** *En développement*	*Développer la compréhension du processus de la puberté* *Renforcer une représentation positive de la puberté* *Renforcer l'esprit critique quant aux enjeux liés à la puberté*
8P	**Histoire de la vie III (où vais-je ?)** 4 périodes	Connaissances scientifiques sur la puberté et la conception Prévenir les violences sexuelles et les risques Sensibiliser à la réalité de la diversité Renforcer l'esprit critique

Exemple d'une séquence de cours en 6P :

Les MS-SA dessinent au tableau une ligne de vie et demandent aux élèves d'indiquer les différentes étapes du développement de la conception à la vieillesse en passant par l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte. Ainsi, les élèves peuvent comprendre d'où ils et elles viennent - conception, grossesse, naissance – et se situer dans le présent, ainsi que se projeter dans l'avenir.

* Le programme d'éducation à la vie affective et à la santé sexuelle est continuellement mis à jour et disponible sur Programme des cours | ge.ch

Programme d'éducation à la vie affective et à la santé sexuelle 2024-25*

	Les cours	Objectifs
10 sec I	**Santé affective et sexuelle** 4 périodes	Promouvoir les relations fondées sur le bien-être, la non-discrimination, le consentement et l'égalité Prévenir les problèmes de santé et les risques Développer l'esprit critique pour faire face aux enjeux liés à l'adolescence
11 sec I	**Consommations et relations** 2 périodes	Acquérir des connaissances sur les consommations à risque ainsi que les facteurs de risques et de protection Renforcer les compétences psycho-sociales face aux émotions, stress et influence des pairs Sensibiliser aux enjeux de genre en lien avec les consommations à risque Orienter vers les ressources existantes si besoin

Exemple d'une séquence de cours en 10ème CO :

A partir d'un quiz et de matériel de démonstration, les MS-SA apportent une information générale sur la contraception et les infections sexuellement transmissibles. L'objectif est de clarifier les connaissances que les élèves ont déjà sur ces sujets et prévenir les risques éventuels. A la fin de cette séquence, les élèves prennent connaissance du réseau d'aide et d'information interne et externe à l'établissement.

1e sec II	**Santé affective et sexuelle** 4 périodes	Travailler sur l'impact des émotions et des sensations, la notion de plaisir ainsi que les enjeux liés aux couples Favoriser l'utilisation de moyens de contraception et protection contre les IST Faire le lien entre les consommations et les conduites à risque
2e sec II	**Consentement** 3 périodes	Définir la notion du consentement, ses principes et sa complexité Amener les élèves à comprendre l'importance du consentement pour des relations positives, respectueuses de soi et des autres Prendre connaissance des droits sexuels et du réseau d'aide

Exemple d'une séquence de cours en 2e du secondaire II :

Les élèves sont invités par petits groupes à classer du moins intime au plus intime des cartes représentant diverses situations. A travers cette activité, les jeunes comprennent que nos représentations de l'intime et de nos ressentis ne sont pas toujours identiques. Ils varient selon nos expériences personnelles, nos codes socio-culturels, nos valeurs familiales, etc. Ainsi les élèves sont amenés à expérimenter l'importance de la communication et du consentement afin de vivre des relations positives dans le respect de soi et de l'autre.

* Le programme d'éducation à la vie affective et à la santé sexuelle est continuellement mis à jour et disponible sur Programme des cours | ge.ch

Les autres prestations du SSEJ

L'accompagnement individuel

Les médecins et le personnel infirmer du SSEJ accompagnent les jeunes avec
- entretiens individuels (notamment pour des difficultés liées à la sexualité, problématiques d'agressions sexuelles, des questionnements sur l'identité de genre, etc.)
- prévention des IST: vaccination contre l'hépatite B / HPV

L'accompagnement des jeunes sous mandat judiciaire

Depuis 2008, les MS-SA mènent des ateliers destinés aux jeunes accueillis au centre éducatif de la Clairière, ainsi que des modules spécifiques pour les jeunes ayant commis des actes à caractère sexuel délictueux depuis 2010. Un café des ados est également organisé avec les jeunes sous suivi de mesures d'assistance personnelle.

La collaboration avec ciao.ch

Les MS-SA collaborent avec le Centre d'Information jeunesse Assisté par Ordinateur (ciao.ch) en participant à l'élaboration d'information et en répondant aux questions des jeunes dans les rubriques "Sexualité", "Estime de soi", "Moi toi et les autres" et "Violences" pour le canton de Genève et le reste de la Suisse.

La formation continue d'adultes sur la thématique

Les chargées et chargés de formation et de projets en éducation et en promotion de la santé et prévention proposent des formations continues sur la thématique aux adultes travaillant dans les structures en charge d'enfants et de jeunes.

Les statistiques

Année
2024-25

2659 **cours planifiés dont**

1'194
Cours en enseignement primaire

358
Cours en enseignement spécialisé

512
Cours en enseignement sec I

595
Cours en enseignement sec II

Source: SISE, SSEJ

Année
2023-24

200 entretiens infirmiers et médicaux
en lien avec la vie affective et la santé sexuelle

Source: SISE, SSEJ

Les postes budgétés à l'OCEJ
déc. 2023

Maîtres et maîtresses spécialistes en santé affective et sexuelle : 16.1 ETP
Chargées et chargés de formation et de projets en éducation et en promotion de la santé et prévention : 2.9 ETP
Infirmiers et infirmières : 60.45
Médecins : 9.75

Partenariat

Unité de santé sexuelle et planning familial (HUG)
Santé Sexuelle Suisse
Ciao.ch

Collaboration

Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO)
Direction générale de l'office médico-pédagogique (DGOMP)
Direction générale de l'enseignement secondaire II (DGESII)

Liens utiles

Éducation à la vie affective et à la santé sexuelle | ge.ch

Bases légales :
- Règlement d'application de la loi sur l'enfance et la jeunesse (REJ), art. 13
- Loi sur la santé (LS), art. 20A et 25

Autre cadre réglementaire:
- Plan d'étude romand (PER), thématique santé et bien-être